

ANTI-LIMACES

Toutes cultures
Homologué sous le n° 2180147

AVANTAGES :

FERREX est le produit de biocontrôle anti-limace innovant composé de phosphate ferrique, associé à la technologie de fabrication des appâts en forme de lentille, procédé reconnu, breveté sur le plan international, afin de lutter efficacement contre les limaces.

MODE D'EMPLOI :

6 kg par hectare soit env. 60-66 lentilles/m².
Application avant pendant ou après le semis.
Sur maïs et tournesol application dans les raies de semis.

FONCTIONS :

Le mode d'action spécifique de **FERREX®** entraîne un blocage de l'alimentation des mollusques et l'arrêt des dommages sans production de traces de mucus. Les limaces s'enterrant avant de mourir on ne trouvera généralement pas de corps en surface. La réduction des dommages sur les cultures est le meilleur constat de l'efficacité de **FERREX®**. Grâce à l'effet coupe faim, en quelques heures les limaces n'attaquent plus la culture et meurent intoxiquées.

Utilisation en plein champ et sur l'ensemble des cultures. Également autorisé, plein champ et sous abri.

Ravageurs ciblés : limaces et escargots.

COMPOSITION :

Phosphate ferrique : 25 g/kg

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, à température ambiante, dans un endroit frais, sec et aéré. Protéger du gel.

Ne pas stocker le produit dans un local où la température peut dépasser 35°.